

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance extraordinaire du mercredi 7 juin 2023

*Sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc GUINGOUAIN, Maire.  
La séance s'est tenue dans la salle du Conseil Municipal, 22 Rue de la Mairie.*

**PRESENTS :** M. Jean-Luc GUINGOUAIN, Maire  
Mme Françoise BERTON, M. Franck JOUY, M. Frédéric TILLOY, Mme Sylviane SIEGFRIED,  
M. Christian MICHEL,  
**Maires-Adjointes.**

M. Franck LEROYER, M. Patrick MARIE, M. Gilles REBIERRE-ROSE, Mme Catherine RHOD,  
Mme Amarjit RIVIERE,  
**Conseillers Municipaux.**  
*Formant la majorité des membres en exercice.*

**ABSENTS EXCUSES :**

Mme Pavla CLAQUIN pouvoir à Mme Catherine RHOD  
M. Didier JEAN pouvoir à Mme Sylviane SIEGFRIED  
Mme Cassandre JOUY pouvoir à M. Franck JOUY  
M. Pierre MORIN pouvoir à M. Patrick MARIE  
Mme Catherine MOZAIVE pouvoir à M. Frédéric TILLOY  
Mme Martine FERAY pouvoir à M. Jean-Luc GUINGOUAIN  
Mme Jacqueline WENTZEL

**ABSENT :**

M. Benjamin NITOT

**ORDRE DU JOUR :**

**BUDGET :**

- Décision modificative N° 1

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h05 après vérification du quorum.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.**

Selon l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, au début de chacune des séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Mme Amarjit RIVIERE se porte volontaire pour tenir le rôle de secrétaire à cette réunion.

Accord du conseil à l'unanimité.

**POINT A L'ORDRE DU JOUR :**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1-2023**

M. Le Maire informe l'assemblée qu'un problème de saisie dans l'outil informatique a engendré des anomalies bloquantes, et qu'il convient de prendre la décision modificative suivante sur le budget afin d'y remédier.

Mr TILLOY Frédéric, Maire adjoint aux finances présente les modifications suivantes et indique qu'il s'agit uniquement de modifications entre chapitres et que le budget 2023 voté initialement reste inchangé.

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
67	673	Titres annulés sur exercice antérieur	+5000
	678	Autres charges exceptionnelles	+15000
042	673	Titres annulés sur exercice antérieur	-5000
	675	Valeur comptable immo. cédés	-15000

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
20	2031	Frais d'études	+61404,10
	2033	Frais d'insertion	+2000
020		Dépense imprévues	+15000
040	192	Plus / Moins value cession d'immobilisations	-15000
	2033	Frais d'insertion	-61404,10
	2138	Autres bâtiments publics	+384,47
041	2033	Frais d'insertion	-2000
	2318	Autres bâtiments publics	-384,47

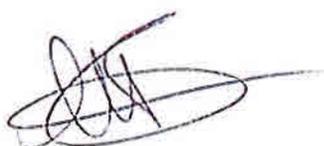
Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
040	2031	Frais d'études	-11010,30
041	2031	Frais d'études	+11010,30

Arrivée de M. Franck LEROYER à 19h15

**Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité, sur les écritures modificatives proposées.**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 19h20.

*Le secrétaire de séance,*  
**Mme Amarjit RIVIERE**




*Le Maire,*  
**Jean-Luc GUINGOUAIN**

